



Programme de formation MANCAV

Mise A Niveau Cinéma et Audiovisuel



Document mis à jour le 5/07/2025

1. Objectifs de la MANCAV.

La Mise à Niveau Cinéma et Audiovisuel (MANCAV) est une formation d'une année destinée aux personnes ayant obtenu leur baccalauréat. Elle vise à compléter la formation des candidats issus de filières non scientifiques ni technologiques, ou qui n'ont aucune pratique audiovisuelle et/ou artistique qui souhaitent principalement intégrer un BTS Métiers de l'Audiovisuel, que ce soit en établissement public ou privé.

Cette année préparatoire permet d'acquérir les connaissances fondamentales artistiques, et les savoirs techniques et scientifiques (particulièrement utiles pour les options métiers de l'IMAGE, TIEE et SON), qui nécessitent des prérequis solides en Maths et Sc Physiques.

La MANCAV offre également une initiation aux techniques professionnelles telles que le découpage technique, la prise de vue, le son, le montage et la gestion de production, à travers des cours pratiques et des exercices de réalisation.

Enfin, cette année préparatoire permet de déterminer, en toutes connaissances, un choix d'orientation pour un métier et/ou une formation dans le domaine de l'Audiovisuel.

2. Conditions d'accès.

Les candidats doivent être titulaire d'un bac, qu'il soit professionnel, technologique, ou général.

3. Modalités d'inscriptions

Pour candidater en MANCAV, il faut postuler :

- Sur notre site:

<https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=0331911Y&ETAB=07-CAM>

Chaque dossier de candidature sera étudié par l'équipe pédagogique et recevra une réponse dans un délai de 15 jours.

L'étude du dossier peut être complétée par un entretien.

4. Durée et Contenu de la formation

La durée de cette mise à niveau est de 1 année avec 30 semaines de cours, ainsi que 2 semaines de stage.

La MANCAV totalise 25h de cours hebdomadaires en moyenne. Le programme articule enseignements généraux et enseignements techniques (cours, travaux pratiques, projets transversaux).). Le nombre d'heures de formation, pour l'année 2025-2026 est le suivant : **776 heures**

Les cours en MANCAV s'organisent comme suit :

- 3,5h de maths
- 3,5h de Sc Physiques
- 2h d'anglais
- 2 heures de français
- 1h30 d'Histoire de l'Art
- 3h d'analyse filmique
- 2h de découpage technique
- 4 à 8h, suivant les semaines, de pratique audiovisuelle (filmage, montage, technique de prise de son, de post-production sonore, gestion de production, trucage fond vert).

Des workshops sont organisés 3 fois dans l'année lors desquels les élèves doivent écrire les scénarios et réaliser des courts-métrages (documentaire ou fiction).

Des aménagements d'emploi du temps et de durée de formation sont proposées et coconstruits, si cela s'avère nécessaire, avec les personnes en situation de handicap.

5. Modalités pédagogiques

La formation se fait en présentiel. Les cours allient théorie et pratique.

Chaque étudiant bénéficie d'un accès à une plateforme numérique collaborative (Moodle) pour réviser les cours, accéder à des tutoriels, créer son propre espace de révision.

6. Moyens pédagogiques

Le Campus Saint-Genès dispose de vastes locaux dans le centre de Bordeaux. Les cours théoriques sont dispensés dans des salles équipées de vidéoprojecteurs et d'un système son, ainsi que dans des salles informatiques, un amphithéâtre et un auditorium de 210 places pour les projections, dans les conditions cinéma.

Les cours de pratiques sont dispensés dans des salles techniques dédiées ainsi que sur un plateau de télévision équipé de régies vidéos et son et d'un nodal.

Les étudiants ont accès à un vaste choix de matériel et d'équipements professionnels afin de tourner et post-produire des films et des émissions de télévision.

Ils ont aussi à leur disposition : un CDI, un foyer des étudiants, une cafétéria.

Tous ces espaces sont accessibles aux PMR.

7. Méthodes d'évaluation

Les étudiants en MANCAV bénéficient d'un suivi pédagogique permanent.

Ils sont évalués durant tout le long du cursus (quizz de connaissance, exposés, devoir sur table, TP, TD, examens blancs, projets audiovisuels), ce qui donne lieu à 2 bulletins de notes semestriels et 2 entretiens pour échanger avec chaque étudiants sur leurs vœux d'orientation.

Au terme de cette année préparatoire, un conseil réunissant l'équipe pédagogique évaluent les résultats et les acquis techniques de chaque étudiant et détermine si leur année de formation est validée ou pas, ainsi que l'admission en BTS Métiers de l'Audiovisuel.

8. Blocs de compétences et évaluations

Envisager des solutions techniques en fonction des besoins de la production.

Compétences	Modes d'évaluation
<ul style="list-style-type: none">Choisir et utiliser pour une production simple le Matériel de l'image/lumière.	Quizz Exercices

<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et utiliser pour une production simple le Matériel du son. • Choisir et utiliser pour une production simple le matériel du montage. • Organiser et produire un objet audiovisuel simple. 	Exposés Travaux dirigés Exercices pratiques Mise en pratique Examens blancs
--	---

Elaborer une production audiovisuelle complexe

Compétences	Modes d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Ecrire et réaliser une production audiovisuelle complexe. • Eclairer et cadrer pour une production audiovisuelle complexe. • Prendre le son et le traiter pour une production audiovisuelle complexe. • Monter, opérer les truquages, étalonner pour une production audiovisuelle complexe. 	Quizz Exercices Exposés Travaux dirigés Exercices pratiques Mise en pratique Examens blancs

9. Coût de la formation

Le coût de la formation pour cette année de Mise A Niveau est de 4811 €.

10. Continuités d'étude possible :

La MANCAV n'est pas diplômante mais constitue une année préparatoire, qui, si elle est validée, permet une poursuite d'étude dans divers établissements spécialisés.

Formations relevant du ministère de l'Education Nationale :

- BTS audiovisuel (option image, son, montage et post production, gestion de production et techniques d'ingénierie).
- Filières universitaires en arts du spectacle, mention études cinématographiques et audiovisuelles (licence du LMD)
- Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière
- Maîtrises de sciences et techniques (MST) traitant de l'image et du son
- DMA (Diplôme des Métiers d'Arts) régie son / régie lumière

Formation relevant du ministère de la Culture :

Ecole nationale de photographie d'Arles • Institut national supérieur de formation aux métiers de l'image et du son (Fémis) • Ecoles nationales d'art

11. Ressources documentaires

ETUDE DE BESOIN « FRANCE 2030 » par le CNC : STUDIOS ET FORMATION (publié en Septembre 2022)

Les marchés mondiaux du cinéma, de l'audiovisuel et du jeu vidéo connaissent une croissance exceptionnelle, portée par l'essor des plateformes. La production de contenus devrait doubler d'ici 2030, offrant ainsi des opportunités inédites pour les investisseurs et l'ensemble des acteurs du secteur. Pour en savoir plus sur les besoins en formation dans l'audiovisuel, cliquez sur le lien suivant :

[4df4ce16-21a3-2a8f-5aff-a13cd6f520d5](#)